

## CANADA.

## DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous, — SALUT :

## PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi le vingt-septième jour du mois de janvier courant, à laquelle date, en Notre Cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présent, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil Privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-SIXIÈME jour du mois de FÉVRIER 1920, à trois heures de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada..

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, en Notre dit Dominion, ce QUINZIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt, et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

JULES CASTONGUAY,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada en fonctions*